

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W19-542119

SN ND: 45018

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 1095

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

CHAMSI MUSTAPHA

Date de naissance :

23/09/1975

Adresse : Imme 13, 10ptz, hayal masha, Casab

Tél. 6667812669

Total des frais engagés : 462,40 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Docteur ZIZI Abdellah
PEDIATRE
57, Rue Omar Slaoui - Casab
Tél : 0522 27 52 54

Cachet du médecin :

Date de consultation :

CHAMSI YAKOUB

Age: 17

Nom et prénom du malade :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Lien de parenté :

Nature de la maladie :

RHINITE OBSTRUCTIVE

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

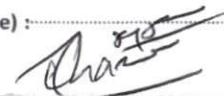
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 20/10/2020





مَكْلِفَةُ الزَّهْرَى CLINIQUE LES FLEURS

Gynécologie - Obstétrique - Maternité - Maladie du Sein et Chirurgie Mammaire
Chirurgie Générale - Urologie - Chirurgie Endoscopique (Coelio - chirurgie, Hystéroskopie...)
Centre de Procréation Médicalement Assistée (Fiv - Stérilité ...)

16, rue des Hôpitaux - 20360 CASABLANCA

CNSS 1449447 - Patente 36315910 ICE : 00 166 827 30000 34

Tél 05 22 22 26 16 - 05 22 22 09 90 - URGENCE : 05 22 27 80 63 Fax 05 22 29 94 47

Direction : 06 61 05 53 34 Administration : 06 61 09 39 80 Sage femme : 06 61 11 35 54

E-mail : cliniquelesfleurs@yahoo.fr

**Docteur ZIZI Abdelali
PEDIATRE
57, Rue Omar Slaoi - Casa
Tél : 0522 27 52 54**

Permanence 24 h sur 24 h

Casablanca, le 29-9-20

29-9-20

Pharmacie Ouled Ziane
Dr. ASPA Nnaim
INPE : 092047455
Bd. El Fida - 260 - Ain Chifa 3
Casablanca - Tel : 0522 852 959
ICE : 000495400000015

CHAM 5 Yakoub

Pivabone 1%

2445
1.

4.5

2 (cont) mani +

75 on lean - 2-3 fibres - 91

LOT:
PER:
PPV:

24040

38,00

2. Lieg. Zimmer N = 1

~~262~~ P₃

54

Want more AR \leftarrow Docteur Z

**Docteur ZIZI Abdelali
PEDIATRE
57, Rue Omar Slaoui - Casa
Tél : 0522 27 52 54**

PPH 38D400

LOT 11352 PER 06/21